

<b>Restructuration et l'extension de l'EHPAD Cardeux</b>		
> AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE <		
Avis N°: AO-1208-2717	Mise en ligne : 17/02/2012	
18	NOHANT EN GOUT	Source : JOUE
Client : <b>EHPAD Cardeux</b>		Travaux de bâtiment
Appel d'offres ouvert	Date limite de réponse : <b>30/03/2012</b>	

Avis de marché  
Travaux  
Directive 2004/18/CE

### Section I: Pouvoir adjudicateur

#### I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

Maison de retraite Cardeux  
rue des Lilas  
À l'attention de: Mme la directrice  
18390 Nohant-en-Goût  
FRANCE

*Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:* Somival

23 rue Jean Claret  
Point(s) de contact: Jacques Le Guen  
63000 Clermont-Ferrand  
FRANCE  
Téléphone: +33 555339455  
E-mail: [jacques.leguen@somival.fr](mailto:jacques.leguen@somival.fr)  
Fax: +33 555339459

*Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:* Dactyl

Copie  
1 ter rue du Marché  
18000 Bourges  
FRANCE  
Téléphone: +33 248657803  
E-mail: [dactylcopie@wanadoo.fr](mailto:dactylcopie@wanadoo.fr)

*Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:* Maison de retraite Cardeux

rue des Lilas  
18390 Nohant-en-Gout  
FRANCE  
I.2) Type de pouvoir adjudicateur  
Autre  
I.3) Activité principale  
Santé

### Section II: Objet du marché

#### II.1) Description

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation  
Travaux  
Exécution  
Code NUTS

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions  
Restructuration et l'extension de l'EHPAD Cardeux.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)  
45000000

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)  
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

#### II.1.8) Lots

Division en lots: oui  
Il est possible de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots

II.1.9) Variantes  
Des variantes seront prises en considération: non

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale:

Lot n° 1: terrassement - VRD;

Lot n° 2: déconstruction - désamiantage;  
 Lot n° 3: gros oeuvre;  
 Lot n° 4: charpente - ossature **bois** ;  
 Lot n° 5: enduits de façades;  
 Lot n° 6: bardage **bois** ;  
 Lot n° 7: étanchéité - couverture sèche;  
 Lot n° 8: menuiseries extérieures aluminium;  
 Lot n° 9: serrurerie;  
 Lot n° 10: menuiseries intérieures **bois** ;  
 Lot n° 11: cloisons sèches;  
 Lot n° 12: carrelage - faïence;  
 Lot n° 13: revêtements de sols souples;  
 Lot n° 14: plafonds suspendus;  
 Lot n° 15: peinture - revêtements muraux;  
 Lot n° 16: plomberie - sanitaire;  
 Lot n° 17: chauffage - ventilation - rafraîchissement - désenfumage;  
 Lot n° 18: électricité - courants forts et courants faibles;  
 Lot n° 19: téléphonie / appel malades;  
 Lot n° 20: ascenseurs - monte personnes;  
 Lot n° 21: équipements de cuisines;  
 Lot n° 22: équipements de la blanchisserie;  
 Lot n° 23: équipements de forage.

#### II.2.2) Information sur les options

Options: oui

description de ces options: — Lot 1 terrassement - VRD:

Option 7: plus value pour remplacement du stabilisé renforcé par un béton lavé;

Option 8: moins value pour remplacement de la dalle portée par un dallage en phase 1.

— Lot 3 gros oeuvre:

Option 8: moins value pour remplacement de la dalle portée par un dallage en phase 1.

— Lot 8 menuiseries extérieures aluminium:

Option 5: plus value pour menuiseries extérieures alu avec stores intégrés;

Option 6: impostes vitrées pour jardin d'hiver.

— Lot 10 menuiseries intérieures **bois** :

Option 1: protection des têtes de lits;

Option 2: relevé en plinthes;

Option 3: plan avec bloc tiroir pour chambres;

Option 4: étagères dans SDB des chambres.

— Lot 13 revêtements de sols souples:

Option 2: relevé en plinthes.

— Lot 15 peinture - revêtements muraux:

Option 2: relevé en plinthes.

— Lot 17 chauffage - ventilation - rafraîchissement - désenfumage:

Option 9: eau chaude solaire;

Option 10: plus value pour plan vasque chambres avec façade cintrée.

— Lot 19 téléphonie / appels malade:

Option 11: solution téléphonie IP;

Option 12: maintenance téléphonie.

— Lot 20 ascenseurs / monte malade:

Option 13: maintenance.

#### II.2.3) Reconduction

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

#### II.3) Durée du marché ou délai d'exécution des travaux

Durée en mois: 42 (à compter de la date d'attribution du marché)

### Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

#### III.1) Conditions relatives au contrat

##### III.1.1) Cautionnement et garanties exigés:

Retenue de garantie de 5 % sur chaque acompte. Le titulaire a la possibilité, pendant toute la durée du marché, de substituer une garantie à première demande à la retenue de garantie.

##### III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:

Le financement sera assuré par autofinancement et emprunt.

Paiement à échéance de 30 jours, suivant les règles de la comptabilité publique.

##### III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:

Entreprises individuelles ou groupement conjoint d'entreprises.

#### III.2) Conditions de participation

##### III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Chiffres d'affaires des 3 derniers exercices en adéquation avec l'importance des travaux à réaliser.

##### III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Moyens humains, matériels, qualifications et références liés et proportionnés à l'objet du marché (les documents à produire à ce titre sont définis dans le règlement de consultation).

**Section IV: Procédure**

## IV.1) Type de procédure

**IV.1.1) Type de procédure**

Ouvverte

## IV.2) Critères d'attribution

**IV.2.1) Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants des critères énoncés ci-dessous

1. Prix des prestations. Pondération 40

2. Valeur technique. Pondération 60

## IV.3) Renseignements d'ordre administratif

**IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

30.3.2012 - 12:00

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre en jours: 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

**Section VI: Renseignements complémentaires**

## VI.3) Informations complémentaires

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat:

— lettre de candidature, habilitation du mandataire par ses co-traitants (DC1) ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant: le nom et l'adresse du candidat.

Si le candidat se présente seul ou en groupement; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire;

Document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

Attestations sur l'honneur mentionnées dans le DC1.

— déclaration du candidat (imprimé CERFA DC2),

— copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,

— déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article 43 du CMP (si imprimé CERFA DC1 n'est pas produit),

— production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières,

— déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,

— des justificatifs de la qualification professionnelle du candidat (ex. certificat de qualification Qualibat, titres de formation du personnel, certification, certificats de capacité de moins de 2 ans établis par des maîtres d'oeuvre...),

— une liste référencée de travaux réalisés au cours des 5 derniers exercices précisant le montant et la date du marché exécuté ainsi que le nom du maître d'ouvrage; ces références devront être prouvées par la présentation d'attestations des maîtres d'ouvrages concernés ou à défaut par une déclaration du candidat attestant de la réalité de ces références et de la bonne exécution des travaux,

— le chiffre d'affaires global réalisé par le candidat au cours de 3 derniers exercices en précisant la part concernant l'activité travaux,

— un mémoire technique justificatif des dispositions et de l'organisation que le candidat met en place pour l'exécution de ses travaux, ce document comprendra toutes justifications et observations du candidat utiles pour une bonne évaluation des capacités de l'entreprise à gérer ce projet.

Le dossier est téléchargeable gratuitement, en s'identifiant préalablement, sur le site <http://somival.e-marchespublics.com>.

Il peut être également retiré gratuitement ou envoyé contre remboursement,

sous format papier, auprès de Mme Aubel de Dactyl Copie, 1 ter rue du

Marché, 18000 Bourges, FRANCE, tél.: +33 248657803, courriel:

[dactylcopie@wanadoo.fr](mailto:dactylcopie@wanadoo.fr).

Des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du

Cabinet Triade, M. Paul Moreira au +33 671079950 mail:

[pmoreira.triade@orange.fr](mailto:pmoreira.triade@orange.fr).

La visite du site est obligatoire en contactant Mme Bontemps au +33 248674318.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 9.2.2012.

## VI.4) Procédures de recours

## VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif

28 rue de la Bretonnerie

45057 Orléans Cedex 1

FRANCE

Téléphone: +33 238775900

Fax: +33 238538516

## VI.4.2) Introduction des recours

Précisions concernant les délais d'introduction des recours: — référé précontractuel: avant la conclusion du marché (article L551-1 du code de justice administrative),

— recours pour excès de pouvoir: dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du code de justice administrative),  
— recours de plein contentieux: dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché,  
— référé contractuel: Saisine du Tribunal compétent jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'attribution du marché avec notification obligatoire du recours au pouvoir adjudicateur.  
VI.5) Date d'envoi du présent avis:  
9.2.2012

**Fermer**    **Imprimer cette page**